

La temporalité romanesque

Le temps de l'histoire, des évènements racontés, est différent de celui du récit. La durée de l'histoire s'évalue en années, mois, jours, etc., la durée du récit, définie par la longueur du texte qui raconte les évènements, se mesure en pages et en lignes. Les relations qu'un roman établit entre ces deux temps déterminent l'ordre du récit, sa durée et sa fréquence.

L'ordre temporel du récit

Il est produit par les discordances entre l'ordre de l'histoire et celui du récit. Ces discordances sont inévitables, ne serait-ce que parce que le narrateur ne peut raconter en même temps des évènements qui se sont déroulés simultanément.

- **Un retour en arrière (une analepse)** permet notamment de raconter le passé des personnages :

« Son père, M. Charles-Denis-Bartholomé Bovary, ancien aide-chirurgien-major, compromis, vers 1812, dans des affaires de conscription, et forcé, vers cette époque, de quitter le service, avait alors profité de ses avantages personnels pour saisir au passage une dot de soixante mille francs qui s'offrait en la fille d'un marchand bonnetier, devenue amoureuse de sa tournure. » (*Madame Bovary*.)

L'indice temporel (la date) et le plus-que-parfait (avec sa valeur d'antériorité par rapport au passé simple) sont ici les marques de ce genre d'analepses plus ou moins longues, fréquentes au début des romans «classiques». L'analepse peut aussi porter sur une période importante de l'histoire: après un début *in medias res*, au milieu de l'histoire, qui lance d'emblée l'action et suscite ainsi l'intérêt du lecteur, *La Peau de chagrin* présente le récit que le héros fait de «la longue et lente douleur qui a duré dix ans» et qui explique la situation dramatique dans laquelle il se trouve.

- **Les anticipations du récit (ou les prolepses)** sont plus rares, elles nuiraient à l'intérêt romanesque. Elles anticipent la suite de l'histoire, en racontant un événement avant qu'il ne se produise.

Elles permettent souvent de donner des indications sur le destin d'un personnage.

Par exemple :

Il ne dit pas le nom du corsaire, mais seulement, comme je le lirai plus tard dans ses documents, le Corsaire inconnu [...].

Jean-Marie Gustave Le Clézio, *Le Chercheur d'or*, Gallimard, 1985